GUICHET UNIQUE ET SIRENE 4
ENCORE DE NOMBREUX DYSFONCTIONNEMENTS

LORS DU GROUPE DE TRAVAIL DU 17 OCTOBRE 2023 A ÉTÉ FAIT UN POINT D'ÉTAPE SUR LA MISE NE PLACE DU GUICHET UNIQUE ET DE SIRENE 4. LA CFDT A RAPPELÉ SES REVENDICATIONS ET ALERTÉ SUR UNE DIMINUTION TROP PRÉCIPITÉE DES EFFECTIFS.

Compte-rendu de groupe de travail, Octobre 2023

Depuis la mise en place du guichet unique au 1er janvier 2023, l'Insee est confronté à de nombreux dysfonctionnements. Des solutions temporaires ont été mises en place pour assurer la continuité des services aux utilisateurs.

La mise en place du Guichet unique a démarré le 1er janvier 2023 avec l'ouverture des créations sur la plateforme.
Depuis mars 2023, les formalités de modifications ont progressivement ouvert sur le Guichet unique mais l'Insee continue d'en recevoir provenant des Centres de Formalités des Entreprises (qui s'en chargeaient historiquement).
Entre janvier et septembre 2023, l'Insee a reçu environ 1 000 000 liasses de créations, 107 000 liasses de cessations, 88 000 liasses de modification.

La CFDT a déjà alerté à de nombreuse reprises sur la situation dans les sites Sirene depuis la mise en place du Guichet Unique.
Elle rencontre le cabinet du ministre régulièrement pour remonter ses alertes et faire part de ses propositions. (*Retrouvez nos articles sur le sujet en lien en fin de document.)*

De nombreux dysfonctionnements ont été constatés par les utilisateurs du Guichet Unique et par les gestionnaires Sirene.

Une note a été transmise au cours de l'été à la mission interministérielle sur ces dysfonctionnements constatés liés à la validation et à la qualité du RNE.

Des réunions hebdomadaires ont lieu entre l'Insee et l'Institut national de la propriété industrielle (Inpi).

Les dysfonctionnements engendrent une surcharge de travail pour les équipes Sirene.

En effet, si le nombre de formalités transmises a baissé, le temps de traitement des formalités qui sont de mauvaises qualités a augmenté. Pour essayer d'accompagner les gestionnaires Sirene, des temps d'échanges hebdomadaires sont dédiés aux remontées d'informations avec les experts.

Les consignes sont revues et actualisées fréquemment pour faciliter la gestion et essayer de pallier le dysfonctionnement du Guichet Unique.

La CFDT alerte sur une situation compliquée pour les agents qui dure depuis déjà plusieurs mois. Les agents perdent le sens de leur travail.

La Direction annonce un retour à la normale et un arrêt des permanences téléphoniques qui avaient été mises en place pour atténuer le flux d'appels auprès de l'Inpi.

La CFDT doute que la situation s'améliore d'ici à la fin de l'année, car le Guichet Unique n'est pas encore fonctionnel sur tous les plans. La fin des permanences téléphoniques ne fera pas disparaître le besoin des utilisateurs.

REJOIGNEZ NOUS !

FINANCES.CFDT.FR

Une application Sirene 4 qui devrait permettre de pallier certaines difficultés

La CFDT rappelle qu'une partie de la surcharge de travail actuelle est liée au fait que Sirene 4 a eu du retard. Il devait être déployé en même temps que le Guichet Unique car Sirene 3 n'est pas prévu pour les nouveaux circuits entre les différents partenaires du Guichet Unique.

Le développement de l'application Sirene 4 devrait permettre de résoudre un certain nombre de difficultés actuelles : les contrôles de formalités seront plus automatisés, seules les formalités validées seront enregistrées sous Sirene 4, etc. Pour la Direction, le travail du gestionnaire sera donc simplifié et la charge de travail diminuée. Plusieurs groupes de testeurs sont prévus avant la bascule de mars vers la nouvelle application Sirene 4.

Pour la CFDT, rien ne garantit, à moins de 4 mois de son déploiement final, la fiabilité de l'application. Les groupes de testeurs viennent seulement d'être mis en place, ce qui laisse peu de temps pour apporter des modifications outils fiables et de qualité avant le déploiement.

VOS REPRÉSENTANTES CFDT À CE GROUPE DE TRAVAIL

Prisca Blancard, Secrétaire générale 07 71 36 58 51	**Marielle Bigot**, Secrétaire générale adjointe
Isabelle Crébier	**Emilie Hudelot**

Des contrats qui ne seront pas renouvelés et une baisse drastique des ETP pour 2025

Les CDD embauchés pour faire face aux difficultés rencontrées suite à la mise en place du Guichet Unique ne seront pas renouvelés.

Dans le cadre du contrat triennal, 30 ETP devront être supprimés pour 2025 suite à la baisse de charges engendrée par Sirene 4. Une réflexion sur la qualité du Répertoire devra ensuite être menée après la mise en place de cette nouvelle application.

La CFDT déplore que le schéma d'emploi ne soit pas revu.
Les décisions de ne pas prolonger les contrats en CDD et la suppression de 30 ETP paraissent précipitées dans le cadre d'une mise en place laborieuse du Guichet Unique et sans aucune réelle assurance que l'application Sirene 4 sera entièrement fonctionnelle dès sa mise en place.

POUR ALLER PLUS LOIN

Guichet unique des formalités des entreprises : l'échec annoncé d'un lancement précipité et mal préparé

Mise en place du guichet unique : y a-t-il un pilote dans l'avion ?

Sirene 4 des échéances difficilement tenables
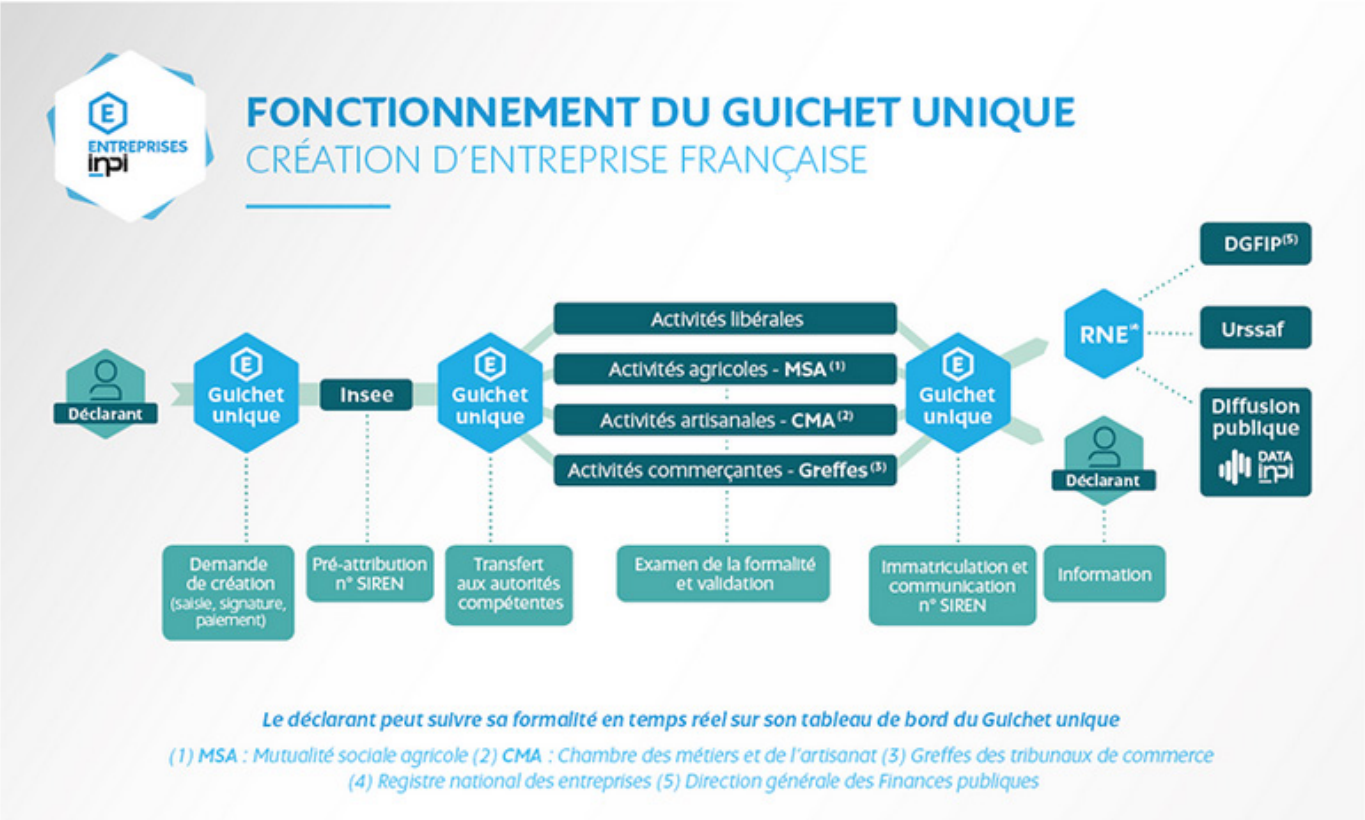
Retrouvez les **documents du groupe de travail du CSA** sur l'intranet